

Réunion d'information Afghanistan

Mercredi 02 juillet 2008

Cités Unies France

9, rue Christiani

75018 Paris

1. Bertrand Gallet, Directeur général de Cités Unies France

Bertrand Gallet a souligné l'aspect particulier de cette réunion et la grande difficulté à convaincre des collectivités territoriales de s'engager en Afghanistan.

Antérieurement, des tentatives de coopérations décentralisées avaient été expérimentées. Ces dernières ont connu un échec car exposées à de multiples blocages, et obstacles.

Néanmoins, des éléments positifs militent pour relancer des coopération décentralisées : la présence d'ONG françaises garantes de la maîtrise d'ouvrage, la présence de l'Agence Française de Développement (AFD) et sa volonté d'investir davantage dans cette région ainsi que le souhait de quelques collectivités locales françaises qui manifestent une volonté de relancer des coopération et explorer de nouvelles façons de travailler et coopérer dans ce pays.

Cette réunion a, entre autres, comme objectif d'identifier ces collectivités locales françaises prêtes à s'engager. Une mission exploratoire à l'automne prochain, en présence des collectivités intéressées et en partenariat avec le MAEE et les ONG basées sur le terrain, pourrait éventuellement être organisée.

Il est à noter l'extrême difficulté pour une collectivité de se lancer dans une coopération avec l'Afghanistan, il sera donc indispensable de s'appuyer sur les organisations déjà présentes sur le terrain.

2. Laurent Legodec, Rédacteur Afghanistan, ministère français des Affaires étrangères et européennes :

La situation de l'Afghanistan, 7 ans après la chute du régime des talibans, n'est pas à envier. Ses capacités à sortir de 23 années de conflits (occupation soviétique, guerre civile) n'auraient-elles pas été surestimées ?

L'influence médiatique, accordée à certains problèmes (drogue, sécurité, intervention militaire...), ne reflète pas complètement la réalité du pays. La situation reste délicate, néanmoins de nouvelles dynamiques émergent.

- **La situation sécuritaire**

L'Afghanistan se situe dans une sorte de modus vivendi dans lequel l'armée se trouve dans l'incapacité de vaincre l'insurrection et où cette dernière n'est pas suffisamment puissante pour reprendre le pouvoir.

- **Le contexte politique et institutionnel**

La tenue prochaine des élections présidentielles afghanes prévues pour 2009 exacerbe les tensions. Hamid Karzaï, l'actuel président, a laissé entendre qu'il pourrait se représenter avec de fortes chances d'être réélu.

La possibilité que l'ambassadeur à l'ONU, Zalmay Khalilzad, américain d'origine afghane, se présente à la présidentielle en Afghanistan n'est pas à exclure.

Même si le bilan concernant les Institutions mises en place en 2001 n'est pas spectaculaire, elles ont tout de même le mérite d'exister et doivent être renforcées. Cette nouvelle phase électorale pourrait marquer sûrement un pas de plus vers la démocratisation du Pays.

- **Le contexte économique**

Malgré de nombreuses difficultés, le commerce connaît une reprise, grâce surtout à la réfection de nombreuses infrastructures.

Un plan de reconstruction et d'investissement économique est une des priorités de la communauté internationale. Malgré cela l'Afghanistan doit faire face à une pénurie alimentaire due à la sécheresse et à l'instabilité de la Région.

La relance de l'économie afghane se heurte à de nombreux handicaps structurels comme la faiblesse des ressources propres de l'Etat, l'insuffisance des communications, le déficit énergétique, la manque de main d'œuvre qualifiée, la corruption, le faible développement du système bancaire et financier et les insuffisances du cadre juridique des affaires...etc.

- **Le narcotrafic**

L'opium afghan représente 87% de la production mondiale et « l'économie de la drogue » représente plus de 70% du PIB afghan.

Cette production massive engendre une « fracture » entre les provinces productrices et celles non productrices d'opium.

La culture du cannabis est également importante, l'Afghanistan en est le 2^{ème} producteur mondial après le Maroc.

L'argent de la drogue contribue largement à financer des réseaux terroristes.

Il est donc indispensable afin de mettre un terme à cette production massive de développer des cultures alternatives.

La France est à l'origine d'une résolution votée le 11 juin dernier au Conseil de Sécurité de l'ONU pour la lutter contre ce trafic en Afghanistan en interdisant les précurseurs, les laboratoires s'établissant de plus en plus en Afghanistan même.

- **La question des droits de l'homme**

La situation des droits de l'homme en Afghanistan reste préoccupante. Plusieurs cas de violation de liberté d'expression de journalistes ont été constatés. L'un d'entre eux, M. Perwiz Kambakhch, a été condamné à la peine capitale pour avoir publié un article sur la condition des femmes dans les pays musulmans. Malgré la pression de la communauté internationale, la situation n'est pas réglée.

La situation des droits des femmes et des filles s'était clairement améliorée depuis la chute des Talibans, notant que beaucoup de femmes et filles avaient eu le droit de retourner à l'école et à l'université et de reprendre certains emplois. Néanmoins, ces avancées se heurtent à de fortes résistances.

- **La Conférence internationale de soutien à l'Afghanistan**

Le gouvernement de la République islamique d'Afghanistan et la communauté internationale se sont réunis le jeudi 12 juin à Paris pour réaffirmer leur partenariat de long terme au service du peuple d'Afghanistan, de sa sécurité, de sa prospérité et des droits de l'Homme. 68 pays et 17 organisations internationales ont répondu présents.

Cette Conférence a été l'opportunité de présenter la stratégie nationale de développement de l'Afghanistan mais aussi de faire le bilan des progrès réalisés par le pays depuis la dernière conférence internationale de Londres il y a deux ans et des défis à surmonter ultérieurement. Des progrès considérables ont été enregistrés dans le domaine de la santé, de l'éducation.

Néanmoins de nombreux défis subsistent concernant:

- Le renforcement de l'État de droits
- La réforme de la justice
- La réforme de la police
- La lutte contre la drogue
- Le développement économique et sociale
- La lutte contre la corruption
- L'amélioration de la croissance du secteur public

Les engagements pris par les différents États présents lors de cette conférence se sont soldés par l'adoption d'une déclaration finale marquant un partenariat, entre l'Afghanistan et la communauté internationale, renforcé et renouvelé.

Il faut rappeler que la « question afghane » (et notamment à vu de l'engagement militaire de la communauté internationale) pèse beaucoup sur la politique intérieur de beaucoup pays de la Communauté Internationale(Allemagne, Canada...).

Cet événement a été un succès politique et financier puisqu'il a permis de réunir près de 20 milliards de dollars des promesses d'aides.

- **Contribution de la France**

Depuis une année, la France soutient un réengagement politique, militaire en Afghanistan.

Le Président de la République française, Nicolas Sarkozy, a annoncé que l'aide octroyer par la France serait doublée pour les 3 ans à venir et qu'elle bénéficierait aux secteurs de la santé et de l'agriculture.

3. Nathalie Varhelyi, coordinatrice régionale Asie, AFD

L'Agence Française de Développement agit en Afghanistan comme un bailleur de fonds uniquement en s'appuyant sur les institutions étatiques du pays.

Une réflexion a été récemment lancée afin d'aider les collectivités locales afghanes et les ONG à mettre en œuvre de nouvelles approches dans une logique de complémentarité.

Les ONG, au moyen de leur expérience sur le terrain, sont susceptibles d'impulser des projets innovants avec des impacts concrets dans un laps de temps limité.

L'AFD a lancé un appel à candidatures dont l'objectif est de financer des projets portés les associations françaises basées sur le terrain et les collectivités territoriales françaises qui souhaitent accompagner des projets de coopération dans la Région. L'idée est d'avoir une approche multisectorielle sans délimitation géographique (l'ensemble du territoire afghan peut faire l'objet d'une action).

Les collectivités locales et les ONG françaises intéressées devront, dans un premier temps, préciser leurs intentions dans une note à remettre à l'AFD puis par la suite répondre à l'appel de manière plus détaillée.

Il est à noter que l'AFD peut être co-financeur ou financeur total des projets.

4. Robert de la Rochefoucauld, chargé des relations avec les collectivités locales, AFD

L'AFD s'engage pour la première fois à financer des ONG françaises, dont le nombre implanté en Afghanistan est conséquent.

Des facilités de financements pour les collectivités locales ont été validées le 30 juin dernier en CNCD (Commission Nationale de la Coopération Décentralisée).

L'amorce de ces facilités se fera en collaboration avec des organismes chargés de la coopération décentralisée, notamment Cités Unies France.

Les financements minimaux destinés aux ONG seront à hauteur de 500,000€ sur 3 ans. Quant aux collectivités locales, elles pourront être destinataires d'une somme de 300,000€ pour une période de 3 ans si les programmes seront retenus.

5. Régis Koetschet, ancien ambassadeur de France en Afghanistan

La coopération décentralisée est relativement peu développée, voir inexistante.

Plusieurs éléments doivent être pris en compte avant d'engager des coopérations avec l'Afghanistan :

- Complexité liée aux questions de sécurité
- Les besoins étant à tous les niveaux difficulté à trouver des repères sûrs.
- Difficulté à travailler avec les interlocuteurs afghans.
- Importance de la communauté afghane en France. Cette population est susceptible de constituer un vecteur potentiel pour la mise en œuvre de projets en Afghanistan. Cette diaspora n'est bien sollicitée.
- Les infrastructures sont pratiquement inexistantes et les collectivités doivent faire face à de réelles difficultés dans la mise en œuvre de projets.
- Sentiment d'une évolution favorable. Néanmoins, une dualité État faible/société forte est constatée.

Après le renversement du régime des Talibans, la démarche de la communauté internationale pour créer un nouvel État s'est traduite par le renforcement du pouvoir central tandis que l'échelon local a été complètement négligé.

Actuellement, la tendance s'inverse. Un processus de décentralisation se met timidement en place.

Une articulation entre les démarches locale et nationale émerge. **La gouvernance locale devient un volet important de la stratégie nationale de l'Afghanistan. Beaucoup des provinces afghanes sont d'ailleurs d'ores et déjà orientées vers l'étranger et les pays voisins pour leur commerce et leurs échanges.** Dans la page 18 du plan national stratégique afghan présenté lors de la conférence de Paris, il est fait explicitement mention de la « gouvernance locale » comme une des priorités de la stratégie nationale.

Il est nécessaire de bien planifier l'action en matière de coopération décentralisée en concertation avec l'AFD, les ONG implantées sur le territoire, la diaspora afghane, et les différents ministères qui ont des compétences en la matière ainsi que le bataillon français (État major) car certaines unités ont un enracinement local ancien.

L'Afghanistan est le pays des dualités : la dualité Kabul –Provinces - la dualité Etat-faible-sociétés fortes. À la chute du pouvoir taliban, la communauté internationale a tout visé dans la recherche d'un État central fort (c'était le pacte de Londres). Les prochaines élections législatives et présidentielle prévue pour 2009 marqueront un tournant important dans le Pays.

Pour pouvoir travailler dans ce pays, il est indispensable de s'entourer de partenaires déjà présents sur place.

Le volet culturel reste inexploité pour l'instant et le besoin est bien réel. Il est fondamental de permettre la reconstruction de la culture du pays.

Le besoin de la formation à l'échelon local reste une priorité.

Des journées européennes de développement auront lieu à la mi-novembre à Strasbourg sous le thème de la gouvernance locale. La première femme gouverneur en Afghanistan devrait y participer.

Cet évènement sera l'opportunité d'aborder les difficultés à développer l'échelon local mais aussi d'encourager les collectivités locales françaises à s'engager dans ce pays.

6. Frédéric Roussel, directeur de développement, ACTED

ACTED est une ONG française présente en Afghanistan dont le thème majeur est la gouvernance locale.

En matière de coopération décentralisée, 4 défis sont à relever :

- Défi sécuritaire réel mais néanmoins gérable
- Défi de la corruption
- Défi de la représentativité, particulièrement au niveau local
- Défi de capacités. Dans la pratique, les ressources humaines sont limitées.

Afin de faire face à ces défis, il est nécessaire de se situer **dans une logique de moyen terme**, tout en disposant de moyens conséquents. La nécessité de s'appuyer sur un ONG qui assure une logistique importante sur la place et donc la continuité du projet est également un préalable important.

Le territoire afghan s'organise selon 4 échelons :

- ville
- province
- district
- village

Les villes et les provinces sont les niveaux avec lesquelles des coopérations peuvent être lancées. Les districts et les villages ne sont pour le moment pas adaptés à la coopération.

Le Nord-Est du pays est le plus sûr et c'est là où il est concrètement possible mener des projets.

Débat

Simone Giovetti s'interroge sur le rôle de la France dans la coopération intraparlamentaire franco-afghane et demande si ce type de coopération se poursuit aujourd'hui.

Le **MAEE** rappelle que le Sénat se charge de cette tâche. La formation de parlementaires et d'élus afghans reprendra cette année (2008).

Il indique qu'une structure de renforcement de l'échelon local afghan en matière de formation existe, la DIGL (**Direction indépendante pour la gouvernance locale**) dirigé par M. Popal, cela s'ajoute au programme de solidarité, financé par la banque mondiale, dont l'un des axes concerne la gouvernance locale.

La sortie de crise de l'Afghanistan devrait passer par la reconstruction de l'échelon local parallèlement au renforcement du pouvoir central.

Cet objectif ne pourra être atteint qu'à la condition qu'un cadre législatif et institutionnel soit préconstruit.

Philippe Di Loreto, chargé de mission à la ville de Lyon, témoigne des expériences de coopérations de la ville de Lyon avec l'Afghanistan. Une première tentative avortée concernait la ville de Kaboul, la seconde, avec la ville de Sharikar, a permis la restauration de la mairie, néanmoins le projet relatif au renforcement des capacités des techniciens n'a pas abouti pour des raisons sécuritaires.

Il souligne les difficultés de communication avec les interlocuteurs afghans.

Autre aspect important, les actions de coopération décentralisée dans ce pays ont plus des chances d'aboutir si plusieurs collectivités locales décident de s'unir et unir ses forces pour travailler. En effet, le cadre national et institutionnel afghan n'étant pas structuré, une action en bilatéral est difficile à mener.

Concentrer l'action dans une même zone géographique peut aider également la mise en œuvre du projet et réduit les problèmes d'ordre logistique.

L'enseignement à tirer de ces expériences est la nécessité d'établir **un cadre prédéfini** dans lequel les collectivités peuvent apporter leur savoir faire et leur contribution (un programme concerté.. ?).